

VIVRE



A

BORNEL



MAI 2014

N° 114



Madame, Monsieur,

Dimanche 23 mars, vous avez choisi mon projet et mon équipe pour gérer notre commune pendant les 6 prochaines années. Sachez, que je mesure l'importance de votre confiance et que je ferai tout pour ne pas vous décevoir.

Certains Bornellois avaient fait un autre choix, je tiens à leur dire que j'ai compris leur message et leur volonté de changement. Ce choix exprime également le souhait de voir nos projets se réalisés plus rapidement.

Dès maintenant, nous allons nous mobiliser totalement pour que Bornel accélère son développement. Cette mobilisation doit permettre à chacun de s'épanouir dans un village où il fait bon vivre.

Vous avez tous reçu mon programme de campagne, les élections sont passées, mais mes promesses sont toujours d'actualité et elles seront réalisées.

Comme je m'y suis engagé, je ferai régulièrement un point avec vous, de l'état d'avancement de nos différentes réalisations

Concernant les 6 conseillers de l'opposition, je souhaite qu'ils comprennent enfin que la campagne des élections municipales est maintenant terminée et qu'ils se mettent au travail pour l'intérêt de nos concitoyens.

Mon équipe se joint à moi pour vous remercier une nouvelle fois de votre confiance.

Votre Maire, Dominique TOSCANI



Les six conseillers d'opposition n'ont pas souhaité figurer sur la photo de l'équipe municipale

Sommaire

Votre équipe municipale.....	4	Les Échos	7
Santé	17	État civil	18
Délibérations du Conseil Municipal ...	20	Associations	25

Prochaines manifestations

Vendredi 23 mai

Fête des voisins
(plateau sportif de Cresseveur)



Samedi 21 juin

Fête de la musique
(plateau sportif de Cresseveur)



Dimanche 22 juin

Cérémonie du Maquis de Ronquerolles



Samedi 28 juin

Fête de la Saint Jean
(plateau sportif de Cresseveur)



Samedi 5 juillet

Jeux inter villages à Esches

Dimanche 6 juillet

Brocante de Bornel



Vendredi 11 juillet

Feu d'artifices et Bal

(date avancée pour permettre aux amateurs de suivre les matchs de coupe du monde de football)



Samedi 13 septembre

Soirée D.J



Vendredi 19 septembre

Accueil des nouveaux Bornellois



Dimanche 21 septembre

Après-midi dansant- goûter



Jeudi 25 septembre

Don du sang



Directeur de la publication
Dominique TOSCANI
Responsable de la rédaction et
Crédits photos :
service information
Imprimerie : BRARD

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Notre commune ayant dépassé 3 500 habitants, légalement notre équipe se compose dorénavant de 8 Adjointes au Maire au lieu de 6 :



Michel BLANCHARD, 1^{er} adjoint,
Il sera chargé de l'entretien, des voiries, et de la sécurité routière.



Christiane LE BRETON, 3^{ème} adjoint,
Elle prendra en charge la vie associative et la gestion des salles communales.
Elle sera responsable des seniors et du handicap



Jean Jacques LEMOINE, 5^{ème} adjoint,
Il aura pour mission la réalisation des travaux.
Ainsi que l'accessibilité et la sécurité de biens et des bâtiments.



Emmanuel PIGEON, 6^{ème} adjoint,
Il aura pour attribution l'urbanisme et les appels d'offres.
Il aura pour objectif le développement économique et artisanal.

Christiane TOSCANI, 7^{ème} adjoint,
Elle se consacrera aux événements communaux et culturels.
Elle aura pour mission la mise en place des fêtes et des cérémonies

Delphine PICANT, 8^{ème} adjoint,
Elle sera chargée des affaires scolaires.
Elle aura également pour attribution le périscolaire
et la restauration.



Raymonde FOUGÉRAY, 2^{ème} adjoint,
Elle se consacrera aux affaires sociales,
à l'attribution des logements et à la solidarité.



Georges DUVAL, 4^{ème} adjoint,
Il s'occupera de l'environnement et des
espaces verts, et donc du cadre de vie.



Les Conseillers délégués :



Sandrine LE CORRE
Chargée de la formation, l'emploi et le futur jumelage.

technologies.



Christel LE RENARD
Chargée du site internet et de la page Facebook



Pierre LE TROADEC
Chargé des sports



Daniel LE COZ
Chargé de la gestion des contrats et des nouvelles



Patrick GONTIER
Chargé du Bulletin municipal et des relations avec la presse.



Frédéric FORET
Chargé de la jeunesse et des ados

Les conseillers municipaux de la majorité



Elisabeth CANTRELLE



Suda VALMY



Thierry PRUNIER



Nathalie BAUDRY



Carole LECUE



Jean Robert MUTEL

Les conseillers municipaux de l'opposition



Hugo NAUCHE



Annie ORGER



Patrick ZAMMARCHI



Marie Laure DONIUS



Fabrice DRINGOT



Nelly THOMAS BANSSE

Délégués aux commissions extérieures

SIBE (Syndicat intercommunal du bassin de l'Esches)

Délégués Titulaires :

Dominique TOSCANI, Georges DUVAL et Brigitte TREMIER



Délégués Suppléants :

Suda VALMY, Fabrice DUVAL et Christel LE RENARD.

Syndicat de l'énergie de l'Oise

Délégués : Emmanuel PIGEON et Jean Jacques LEMOINE



Président : Dominique TOSCANI.



Membres élus :



Raymonde FOUGERAY, Christiane LE BRETON, Christiane TOSCANI, Elisabeth CANTRELLE, Suda VALMY, Carole LECUE, Nathalie BAUDRY, Marie Laure DONIUS (pour l'opposition)

Membres extérieurs :



Denise SZYPOWSKI, Jacqueline CADOR, Marie José DESEILLE, Rosa BOURGEOIS, Roger BERDALLE, Maurice SIMON, Alain FLEURY, Henri LECOMTE.

Secrétaire : Nathalie DEPATIN.

Résultats des élections municipales du 23 mars 2014

Nombre d'électeurs inscrits : 2 594 / Nombre de votants : 1 606

Nombre de suffrages exprimés : 1 568 / Nombre de bulletin blancs ou nuls : 38

27 sièges à pourvoir au Conseil Municipal

Liste Dominique TOSCANI « Avec vous pour Bornel »

802 suffrages : 51,15 % soit 21 sièges obtenus

Liste Hugo NAUCHE « Tous ensemble pour demain »

766 suffrages : 48,85 % soit 6 sièges obtenus

Les échos



Spectacles de Noël des écoliers

Samedi 30 novembre à 10 heures, les enfants de l'école primaire Vincent Van Gogh étaient attendus pour le traditionnel spectacle de Noël offert par la municipalité.



La troupe des Lutins de la rue d'Orange avait préparé pour eux un conte « Le Sultan et le sixième sens ». Après la représentation, parents et enfants ont pu profiter du buffet ou les attendaient boissons et bonbons et récupérer un petit cadeau.



L'après-midi c'est au tour des enfants de l'école maternelle Jean de la Fontaine qui dès 15 heures ont pu eux aussi profiter du spectacle. Bien entendu, le Père Noël est passé pour distribuer ses bonbons et faire des photos avec les parents, les grands parents et les enfants....

Colis de nos seniors

Comme chaque année, les seniors de Bornel n'ont pas été oubliés, l'équipe du CCAS leur avait préparé 415 colis permettant de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



Le samedi 14 décembre, la brigade du Père Noël du CCAS attendait leurs clients pour leur remettre un colis de 6 kilos de délicieux mets et boissons (il est vrai un peu alcoolisées.....).

Les visiteurs ont pu avant de repartir avec leurs lourds fardeaux se ravitailler avec les différentes viennoiseries, croissants, pain au chocolat et aux raisins le tout arrosé d'un savoureux café. Personne n'a été oublié, car l'équipe du CCAS a été distribuer à domicile les colis non récupérés par les anciens qui ne pouvaient pas se déplacer.

Marché de Noël des Parents d'élèves

Le samedi 14 décembre dans la salle Cresseveur, l'association des parents d'élèves de Bornel a relancé le marché de Noël en rassemblant pas moins de 35 exposants.



Au programme divers artisans au savoir-faire talentueux, différents stands de produits du terroir pour les gourmands et tout pour les collectionneurs.

Un stand a été particulièrement très fréquenté, le stand du Père Noël. Delphine Picant responsable de l'organisation avec son équipe des bonnets rouges, une quinzaine de parents bénévoles et de nombreuses bonnes volontés ont réussi cette belle manifestation. Rendez-vous pour tout le monde cette année au même endroit.



Marché de Noël de l'ILEP

Le vendredi 20 décembre, de nombreux visiteurs ont fréquenté le centre de loisirs pour aller contempler le travail des enfants.



En effet, une exposition des réalisations des enfants était proposé aux parents, porte cartes, compositions fleuries etc...

L'équipe de l'ILEP et des parents avait préparé de savoureux gâteaux pour les visiteurs.

Les derniers Vœux d'Yvon LEVASSEUR

Après avoir passé la moitié de sa vie au service des Bornellois (35 ans de mandat), Yvon Levasseur a présenté devant près de 300 personnes ses derniers vœux le 6 janvier dernier.



Les autorités locales n'ont pas manqué cet évènement : Caroline Cayeux Sénateur Maire de Beauvais, Michel Françaix Député, Gérard

Auger Conseiller Général et Alain Letellier Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes des Sablons, nous ont honorés de leur présence. Yvon Levasseur a rappelé son parcours comme Conseiller Municipal, comme Adjoint et comme Maire. Il a ensuite évoqué l'ensemble de son bilan et remercié toutes les différentes équipes qui ont permis de le réaliser.

Une page est tournée, Yvon Levasseur va maintenant pouvoir profiter de l'air vivifiant du Crotoy, du confort de son super Mobil home et de la pêche.

Après les différents discours, l'assemblée a été conviée à se rapprocher du majestueux buffet prévu pour cette circonstance exceptionnelle. La boisson du jour était le Champagne...

Concours des illuminations

A l'occasion des vœux de la commune, les résultats du concours des illuminations 2013 ont été annoncés.



Tout d'abord, un grand merci à tous ceux qui ont pris la peine de décorer leurs maisons en participant ou en ne participant pas au concours. Chacun s'accorde à dire que la ville décorée et illuminée est particulièrement agréable au moment des fêtes de fin d'années.

Le classement : hors concours, M. Lecué de la Sansonne et M. Hiberty de la rue de Kergorlay

1^{er} M. Lecué de Costes et Bellonte,
2^{ème} M. Monvoisin rue Pasteur,
3^{ème} M. Dangoisse de Costes et Bellonte,

3^{ème} ex éco MM. Chausson et Leclercq
rue du Noyer.

Suivants :

M. Lecomte, M. Mayot, M. Pastier,
M. Hamadi, M. Businaro, M. Lelièvre,
M. Lefèvre, M. Georges, M. Lefort,
Mme Cantrelle, M. Madec

Encore merci à tous et rendez-vous pour l'édition 2014.

Les classes de neige



Vendredi 10 janvier à 5 h30, les combinaisons rouge et grise affluent de partout. Les 48 enfants des classes de CM2 se rassemblent pour le grand départ. En effet, les classes de Monsieur Simonet et Barbier partent pour un séjour de 2 semaines à la neige.



Au programme, un peu de cours, beaucoup de neige, deux boums, une visite à la patinoire et chez les fabricants de fromage. Départ du car avec sa remorque à 6 heures, les parents sont un peu triste. Quinze jours plus tard après un super séjour pour tout le monde, retour du car avec sa

remorque pleine de fromage. Les parents ravis quand même de retrouver leurs skieurs prodiges.

La galette 2014

Dimanche 19 janvier à 14 heures, la salle Olivier Métra ouvrait ses portes à de nombreux gourmands venus pour déguster une savoureuse galette.



La fréquentation pour cette manifestation devenue incontournable est en constante augmentation puisque près de 200 personnes étaient présentes.

Pour l'animation, c'est l'orchestre « Continental' Blues » de Compiègne qui a fait danser l'assemblée toute l'après-midi. Notre boulanger local nous avait préparé pas moins de 50 délicieuses galettes qui ont été englouties sans aucun problème. Pas d'accident de fèves à signaler, elles ont toutes été retrouvées...

Prochain rendez-vous à la rentrée pour un autre après-midi festif.

Une soirée D.J. pour nos Ados

Samedi 8 février, la salle Olivier Métra était réservée exclusivement aux ados de Bornel. En effet, les adultes n'étaient pas autorisés à pénétrer dans la salle enfumée et envahie par les décibels de L M Productions le DJ de la soirée. Une centaine d'ados de 10 à 17 ans avaient quartier libre pour s'éclater sur la piste de danse

de Bornel. Les parents eux aussi avaient une soirée (Saint Valentin) pour se retrouver seul...



Comme d'habitude la sécurité était renforcée, une équipe de vigiles, la police municipale et des élus de la commune. Les enfants devaient avoir une autorisation écrite de leurs parents pour pouvoir sortir de la salle. L'association « Bien être en sol Yoga » a permis aux enfants de pouvoir se rafraîchir, car il est vrai que la chaleur et l'ambiance de la salle étaient montées d'un cran.



Malheureusement, à 3 heures du matin, il a fallu quand même arrêter la musique pour aller se coucher.

Prochaine édition à la rentrée.

Le loto du judo

Samedi 22 février, tous les amateurs de loto avaient rendez-vous salle Olivier Métra pour le loto du judo club de Bornel.

Compte tenu de l'affluence, il semble qu'il y avait beaucoup de candidats pour gagner les nombreux lots qui étaient proposés.

Congélateur, machine à laver, réfrigérateur, tronçonneuse, tablette tactile, iPhone, lecteur DVD, vélo pour femme, VTT homme etc...

Les participants pouvaient se restaurer et se rafraîchir sur place car l'équipe du club avait pensé à tout.



Aux dernières nouvelles, tous les lots ont trouvé leurs propriétaires. Ceux qui n'ont pas gagné, devront revenir pour tenter une nouvelle fois leur chance...

Travaux dans les hameaux

Les travaux de Courcelles et Montagny sont terminés. Les rues de Montagny, Mare, Saint Lubin, Mésanges, et route de Montagny ont vu les trottoirs et les voiries entièrement rénovés.



Courant mai, le Conseil Général devrait commencer les travaux de mise en sécurité de la

RD 105 en réalisant un rondpoint à la hauteur des serres.



Il nous restera ensuite à étudier en concertation avec les habitants des hameaux, un sens de circulation pour sécuriser l'accès à la RD 105 de tous les véhicules.

L'ouverture de la pêche

Samedi 8 mars, dès 8 heures du matin, tous les mordus de la pêche avaient rendez-vous avec les poissons. Les lignes préparées depuis fort longtemps, les musettes prêtes et vérifiées plusieurs fois il ne restait plus qu'à trouver le meilleur endroit au bord de l'Esches pour s'installer.



Les pêcheurs Bornellois ont de la chance, car la rivière est très bien entretenue, par le syndicat de la rivière SIBE et par l'association la Truite Bornelloise. En effet, le parcours mis à disposition est de 14 kilomètres tout au long de l'Esches et le Coison entre Bornel et Chambly.

Il faut savoir, que l'association verse près d'une tonne de truites chaque année dans la rivière. Alors, profitez-en au maximum, car pour information, la fermeture aura lieu le 22 septembre 2014...

Une plateforme multi modale à la gare de Bornel

Le nouveau parking de la gare est ouvert qui propose une capacité supplémentaire de 132 places. L'accès sur la rue de Pont Saint Jacques a été réalisé et permet aux véhicules d'éviter le centre-ville.



L'éclairage du nouveau parking devrait être mis en route prochainement. Nous venons enfin d'obtenir de la SNCF les autorisations nécessaires pour la fixation sur la gare de la dernière caméra de vidéo protection.



Prochainement, la totalité du parking sera protégé. Cette plateforme comprend également un espace de dépose minute, de co-voiturage et 3 places de taxi. 5 vélos Blocs permettent de stationner les deux roues en toute sécurité.

La Fête de Bornel

Pour l'édition 2014, la municipalité avait prévu une troupe de 45 musiciens venue de Belgique « Farsam Orchestra » pour animer les rues de notre ville. Tout d'abord à partir de 10 h30 dans les hameaux de Courcelles et Montagny le dimanche matin et à 14 h30 dans le centre de Bornel.



En prévision du traditionnel lâcher de ballons, les enfants pouvaient retirer des ballons avant le départ du défilé place de la mairie. Les élus,



renforcés par plusieurs bénévoles n'ont pas hésité à se glisser dans des costumes de peluches géantes.

Ce qui explique, que les enfants et plus largement les Bornellois pouvaient voir en tête du défilé, Nounours, Maya l'abeille, Tigrou, Minnie, Titi et Gros Minet, Pif, Super Poulet et un Lion. Après une bonne heure de parade, tout le monde est arrivé sur la place Cresseveur où la fête foraine battait son plein. Les enfants ont pu récupérer d'autres ballons avant le lâcher vers une destination inconnue pour le moment...



Un grand merci à tous les Bornellois pour leur participation et un grand merci à toute l'équipe qui a permis de passer un bon moment festif. Un grand merci également à la pluie qui nous a épargnée tout au long de la journée...

Des travaux à l'école Van Gogh

Delphine Picant
Maire adjoint



Chargée des affaires scolaires

Après les promesses de campagne électorales, place aux actes. Pendant les vacances de



Pâques, des travaux ont été entrepris par l'équipe technique à l'école Van Gogh.

La clôture souple de la cour du haut a été remplacée par des panneaux rigides permettant d'accroître la sécurité de nos enfants.



Les toilettes de la cour du bas ont été également entièrement rénovées.



D'autres travaux de rénovations sont planifiés pendant les prochaines vacances d'été.



Les festivités des mois de mai, juin et juillet



Fête des Voisins



Le Vendredi 23 mai 2014, pour la première fois, nous vous proposons de nous retrouver pour célébrer « la Fête des Voisins »
Rendez-vous à partir de 19 h sur le plateau sportif derrière la salle Cresseveur; Des tables et des chaises seront mises à la disposition de tous, et une ambiance musicale sera également prévue.

Chacun pourra apporter son repas, l'objectif est de se retrouver avec ses voisins plus ou moins proches pour passer un excellent moment de convivialité partagée.

Fête de la musique

Le samedi 21 juin 2014, à l'occasion de la fête de la musique, vous êtes attendu sur le plateau sportif pour participer à cet événement. Pour le moment, 2 orchestres sont au programme de cette soirée musicale. Une buvette permettra de se désaltérer ou de se réchauffer selon la météo...



Feux de la Saint Jean

Toujours sur le plateau sportif du complexe Cresseveur, le samedi 28 juin 2014 nous vous attendons autour du bûcher de la Saint Jean. Comme les années précédentes, restauration sur place et animation dansante avant l'embrasement du bûcher.



Festivités du 14 juillet 2014

Attention !!! Pour permettre aux nombreux amateurs de football de pouvoir assister aux finales de la coupe du monde qui se déroule les 12 et 13 juillet prochain.

Nous vous proposons exceptionnellement de décaler l'ensemble de nos festivités au

vendredi 11 juillet

sur l'espace Cresseveur, distribution des lampions à partir de 21h, départ de la traditionnel retraite aux flambeaux pour les petits à 21 h30, bal à partir de 22 h, restauration et buvette sur place. Tir du feu d'artifice à 23 h.



Informations Pratiques

Permanences en Mairie de Bornel

03.44.08.50.13

Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi : 9h à 12h
et de 13h30 à 18h
Samedi de 9h30 à 11h30

Monsieur Dominique TOSCANI
Maire de Bornel

Reçoit les Bornellois sur rendez-vous

Les Maires Adjoints,
reçoivent sur rendez-vous

Demande de logement

Madame FOUGERAY
Sur rendez-vous

Le mercredi de 14h à 17h
et le samedi matin

ASSISTANTES SOCIALES

Centre médico-social 7 rue F. Truffaut
- 60110 MERU ☎ 03.44.10.74.30
Permanence à la Mairie de Bornel *sur rendez-vous*

U.M.R.A.C.

Union des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants
Afin de faciliter les démarches relatives à l'octroi de la carte du combattant et de leur fournir tout autre renseignement concernant les avantages légaux dont peuvent bénéficier les anciens combattants en particulier ceux de l'U.M.R.A.C.

Les services fiscaux

Le Centre des impôts de Méru devient l'interlocuteur des particuliers pour les démarches concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, les taxes foncières.

Centre des impôts de Méru
17 rue Anatole France 60110 Méru
03.44.22.88.10

cdi.meru@dgi.finances.gouv.fr

Du lundi au vendredi
De 8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Permanence juridique à la mairie de Bornel



A votre service :
une permanence juridique gratuite assurée
par un avocat
(informations sur toutes procédures ou litiges)

Attention
les rendez vous qui ne seront pas respectés ou
décommandés 48h à l'avance ne seront pas
renouvelés

Sur rendez-vous au secrétariat de la Mairie

03.44.08.50.13

Renseignements complémentaires sur :

www.avocat-toscani.fr



Gaz de France

CONTACTS UTILES

Urgence Sécurité Gaz :
appelez le GrDF au
0 800 47 33 33

Pour le raccordement au
gaz naturel : appelez le GrDF au
0 810 224 000

Si vous avez un contrat de gaz naturel ou
d'électricité Gaz de France DolceVita
09.69.324.324 (appel non surtaxé)
www.dolcevita.gazdeFrance.fr

HORAIRES DE LA POSTE

Du lundi au vendredi :

8h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30

Samedi :
8h30 à 12h30

SABLONS BUS

Pour aller à Méru



Grâce au **SABLONS BUS**, tous les habitants du canton peuvent après avoir réservé 24 h à l'avance, se faire conduire à Méru, le jour de leur choix :

Lundi au vendredi, pour un départ vers Méru de 6h00 à 20h00

Les **SABLONS BUS** vous prennent et vous déposent chez vous, dans la matinée ou dans l'après-midi, 6 jours par semaine.

Pour tout renseignement, horaires et réservation, un numéro azur est mis à votre disposition :

0 810.60.00.60

Ce service à la carte bénéficie d'un tarif unique :
4 € aller et retour

10 € hebdomadaire ou 30 € mensuel

Toutes les personnes de plus de 60 ans bénéficient d'une gratuité totale. Pour établir votre carte de transport gratuit, veuillez vous adresser :

Communauté de Communes des Sablons
2 rue de Méru B.P. 20451
Villeneuve les Sablons 60544 MERU cedex
03.44.22.01.60

Les documents à fournir :

- copie de votre carte d'identité
- justificatif de domicile
- photo d'identité

Congés scolaires 2013/2014

Été : Samedi 5 juillet
Rentrée : Lundi 1^{er} septembre 2014
Toussaint : Samedi 18 octobre au 3 novembre 2014

Service de portage des repas

La Communauté de Communes des Sablons livre, à domicile, des repas froids, aux personnes âgées du canton qui se trouvent dans l'impossibilité de les préparer elles-mêmes. Toutes les personnes, qui ont plus de 60 ans, ont accès à ce service, ainsi que les personnes isolées, momentanément handicapées à la suite d'un accident ou autre.

**La distribution a lieu le matin, les :
lundi, mercredi et vendredi**

Toutes les commandes doivent être passées

4 jours avant la livraison

Prix unitaire du repas : 6.75 €

Pour toutes commandes ou renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Mesdames Florence LEVREY et Dominique LECH
au **03.44.22.01.60**

Téléalarme

Un service d'assistance, par liaison directe à une centrale d'écoute, est mis en place par le Conseil Général pour les personnes âgées ou handicapées.
Pour en savoir plus contactez :



Conseil Général de l'Oise - DISS
service téléalarme
1 rue de Cambry
60000 BEAUVAIS
03 44 06 60 18

Balayage des rues

Calendrier des passages

Prochaine date :

Jeudi 19 juin

Jeudi 17 juillet

Jeudi 14 août

Jeudi 18 septembre

Les ordures ménagères

Nous constatons que les poubelles sont sorties sans respect des jours de ramassages. Toutes les collectes auront lieu les jours fériés. Les contenants doivent être sortis la veille au soir, sur le trottoir et rentrés, le plus tôt le lendemain. L'ordre de la collecte doit être impérativement respecté. Dorénavant, Les policiers municipaux verbaliseront les habitants qui ne respecteront pas cette règle.



Le lundi matin : ramassage des cartons et plastiques et métaux

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredis matin : ramassage des verres

Le jeudi matin ou vendredi matin : Selon secteurs : ramassage des ordures ménagères

Le mercredi matin : déchets verts

Horaires des tontes et utilisations d'engins à moteur

Pour le respect et la tranquillité de vos voisins

Du lundi au samedi
de 8h à 12h et de 14h à 19h
Dimanche et jours fériés
de 9h30 à 13h



MEDECINS

Docteur François SELLIER
52 C Rue Pasteur 60540 BORNEL ☎ : 03.44.08.46.30
Lundi - Mercredi - Vendredi : de 14H00 à 17H00
Mardi : de 16H00 à 19H00
Samedi : de 9H30 à 12H00
Sur rendez-vous
Le matin de 11H00 à 12H30 *fermé le Jeudi*

Cabinet médical 2/4 rue Jeanne d'Arc - Bornel
Docteur Eric JOAILLIER
☎ : 03.44.08.44.65 Consultations sur rendez-vous
Lundi - Mercredi et Vendredi :
de 9H00 à 11H00 et de 15H00 à 19H30
Mardi : de 9H00 à 11H00
Samedi : de 9H00 à 13H00
Absent le Jeudi toute la journée et le Mardi après-midi remplacé par le Docteur Faure

Docteur Virginie DAZIN
☎ : 03.44.08.53.24 Consultations sur rendez-vous
Lundi - Mardi - et Jeudi :
de 9H00 à 11H00 et 15H00 à 19H15
Vendredi : de 9H00 à 11H00
Samedi : de 9H00 à 13H00
Absente le Mercredi toute la journée et le Vendredi après-midi remplacée par le Docteur Faure

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

Patrick LEGER
4 Rue Norbert Deschaintres 60540 BORNEL
☎ : 03.44.08.52.49
Pour les soins au cabinet
du Lundi au Vendredi : 14H00 à 20H00
Pour les soins au domicile
Tous les matins de 8H00 à 13H00
Membre des réseaux ARB bronchiolite et KUR

Micheline LAPORAL
2/4 rue Jeanne d'Arc 60540 BORNEL
Sur rendez-vous, soins à domicile ou au cabinet
☎ 01.82.83.91.12

PEDICURE - PODOLOGUE

Fabienne DEGIOANNI
17, Rue Pasteur 60540 BORNEL ☎ : 03.44.08.58.01

DENTISTES

Docteurs Céline REBOH-BIJAOUI et Julien BIJAOUI
75A rue Dénoual Bornel ☎ 03.44.08.51.27

SAGE-FEMME

Marie Cécile JOUAN
45 place de l'Hotel de Ville 60230 CHAMBLY ☎ 06.80.03.15.94
mcjouan@hotmail.fr

Médecins et pharmacies de garde

03.44.52.39.17

En ce qui concerne la pharmacie de garde contacter la gendarmerie de Méru au

Santé

Horaires de la pharmacie

03.44.08.50.33

Du lundi au vendredi 9h à 12h15
14h30 à 19h45
Samedi 9h à 14h

Transports médicaux

M2CM Taxi : 06.80.64.02.40
Pascal PETIT : 06.11.95.28.98
CHANTAXI : 06.23.51.59.14
PROMESSE Taxi : 06.22.34.62.53
TAXIMMEDIAT : 06.46.34.26.97

Hôpital de Beaumont

01.39.37.15.20

25, rue Edmond Turcq - 95260 Beaumont/O

Centre anti poison

0825.812.822

Sécurité sociale

100 rue des Martyrs - Méru
0820.904.112

Clinique CONTI

3 chemin des trois sources
95290 L'Isle Adam
08.26.96.89.68

PHARMACIE

Pharmacie de Bornel 48 rue Pasteur BORNEL ☎ 03 44 08 50 33

LABORATOIRES

H. LEVASSEUR 23 place Ch. de Gaulle CHAMBLY ☎ 01 30 28 80 07
POIRIER PEYSSIES 2 rue CH. Boudeville MERU ☎ 03 44 52 02 62

INFIRMIERES LIBERALES

Cabinet d'infirmières 12 au Bord de l'Esches - Bornel

Peggy CANTRELLE et Isabelle REVILLON
☎ 03.44.02.48.93 - 06.38.43.87.15 - 06.38.43.91.98

ETAT CIVIL

Naissances

8 nov Taïna VIEIRA SANTO.....Paris 20^{ème}
 9 nov Loan HENAUULT.....Beauvais
 18 nov Kylian RELOUZAT PEGOURIE...Beaumont/O
 18 nov Eden CALOSSO.....Pontoise
 18 nov Shana CALOSSO.....Pontoise
 19 nov Nour JEOUAL.....L'Isle Adam
 20 nov Mayronn THIERCY.....Pontoise
 27 nov Naëlle MAHBUB.....Beaumont/O
 17 déc Rose-Anna DOMENGE.....L'Isle Adam
 10 jan Nathanaël GUICHARD.....Beaumont /O
 17 jan Clément BARBIER.....Creil
 19 jan Elena MULLER.....Beaumont/O
 26 jan Giulia LOPES.....L'Isle Adam
 1^{er} fév Jasmine AIT AHMAD.....Beauvais
 2 fév Gabriel BOITEAU.....L'Isle Adam
 21 fév Inès QUINION.....Ermont
 25 fév Louise FIDALGO.....Beaumont/O
 7 mar Ombeline SIAD.....L'Isle Adam
 8 mar Noémie LEBRUN.....L'Isle Adam
 15 mar Alexia HERON.....Beaumont/O
 17 mar Noémie MADEC.....L'Isle Adam



Ils se sont mariés

17 jan Aurélie LACOUR-SITRUK et Thibault GILBERT
 27 jan Andréina IMPINES et Fayçal GUEMACHE
 8 mar Tania KIESELO MESSO et Bonny WELO OMANYUNDU
 15 mar Jessica BERSON et Nicolas TOPENOT
 5 avr Lucie SELLIER et Olivier MANCHERON



Ils nous ont quitté

21 nov Mayronn THIERCY
 16 déc Daniel CORON
 20 déc Joël GREFFIER
 27 déc Yvette CORDIER née YETTA
 2 jan Annick PETIT
 8 jan Gérard LAURAIN
 17 jan Madeleine VUILLEMOT née RAYER
 27 fév Irène SEGUIN née BOITEL
 19 mar Gérard FLAMENT
 30 mar Marie Cécile MALISSEN née LAMONTAGNE

Objets trouvés

28 janv. Un porte monnaie trouvé à la poste
 21 févr. Une paire de boucles d'oreilles blanches nacrées
 21 mars. Une clé Audi trouvée près de Carrefour Contact

Collecte des encombrants

Communes des Sablons

03 44 46 38 26

Il vous faudra préciser : votre nom, votre adresse, votre téléphone et le type d'encombrants à ramasser.

Déchetterie de Bornel

lundi : fermeture toute la journée
mardi au samedi : de 9 h à 12 h
 de 14 h à 18 h
dimanche matin : de 9 h à 12 h,
 fermé aux professionnels.



Opération voisins vigilants

Mise en place du dispositif
 « voisins vigilants » à Bornel

Réunion publique organisée par la
 Gendarmerie et la commune
 Mercredi 4 juin 2014 à 19 h

Salle Olivier Métra

N'hésitez pas à vous faire connaître pour compléter ce dispositif dans les différents quartiers de notre ville



Ceci n'est pas le seul moyen qui doit être mis en place pour lutter contre les cambriolages, mais dans les ville. où il a été mis en place, les vols ont diminué de façon significative.

Le site de Bornel

N'hésitez pas à le consulter

Entièrement réactualisé et interactif, vous y trouverez les informations nécessaires sur votre commune.

Certains documents pourront être téléchargés en ligne.

www.bornel.fr



DON DU SANG

Urgence

Nous avons besoin de votre sang - Demain ce sera peut être vous ?

Pourquoi donner son sang :

La route est cruelle ! La maladie est sournoise !

Les maladies graves : telles que la leucémie, le cancer, les hémophiles...

Les accidentés de la route, de l'industrie, de la vie domestique.....

Des personnes devant subir certaines interventions chirurgicales lourdes....

Leur vie dépend de votre don

Ce sang si précieux ne peut être fabriqué artificiellement, il est irremplaçable



Toutes les personnes, sans distinction d'âge, sont directement concernées par le don du sang

Toute personne en bonne santé, de 18 à 65 ans peut faire ce geste anonyme et généreux.

Venez nous rejoindre lors de la prochaine collecte

Jeudi 25 septembre 2014

Complexe Olivier Métra, salle des roses (salle de ping-pong)

De 14h30 à 18h30

Se munir d'une carte d'identité pour le premier don



Bientôt dans votre bulletin

La parole est aux associations et aux artisans

Le prochain bulletin municipal n° 115 paraîtra au mois de septembre 2014.

N'hésitez donc pas à nous remettre vos documents pour publication.

Compte tenu de la conception et des contraintes d'impression, nous avons impérativement besoin d'un support CD ou bien Clé USB (restitués) pour toutes futures parutions.

Les documents doivent être prêts à être insérés en l'état et en format A5

Merci d'en tenir compte.....

Ces documents devront être déposés à la mairie impérativement au plus tard

Le vendredi 29 août 2014



Séance du Jeudi 13 Mars 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le compte administratif de l'exercice 2013, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	980 544,47 €	2 385 991,70 €
Recettes	963 388,36 €	2 812 348,66 €
Résultat	-17 156,11 €	426 356,96 €

ENQUETES PUBLIQUES
VOIRIE : Voie communale n°4

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du compte rendu de la séance du 27 Février 2014

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Jeudi 27 février 2014.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal entérine les Décisions N°2014-10 à N°2014-14 prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation autorisée par la délibération du 14 mars 2008 ci-dessous :

- Décision n°2014-10 : L'avenant n° C 140085 de mise à jour du contrat présenté par la Société MANULAV est accepté pour un montant mensuel de 1 209,97 € HT soit 1 451,96 € TTC applicable pour l'année 2014.
- Décision n°2014-11 : Le contrat de ronde présenté par la Société BRUNO PERRIN SECURITE est accepté pour un forfait moyen mensuel de 780,00 € HT, taxe CNAPS 3,90 € soit 783,90 € HT pour le gymnase Mauresmo.
- Décision n°2014-12 : Il est décidé d'accepter le chèque de 4 514,22 € des Assurances VIGREUX pour le remboursement des indemnités journalières du 1^{er} septembre 2013 au 2 décembre 2013.
- Décision n°2014-13 : L'avenant pour ordre au contrat d'assurance « Flotte automobile » est signé avec GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE. La prime prévisionnelle est fixée à 2 678,56 €.
- Décision n°2014-14 : La convention de groupement de commandes pour les travaux d'entretien et de réparation des voiries est approuvée et signée avec la Communauté de Communes des Sablons.

Déclassement Rétrocession V.R.D., résultat d'enquête publique et commissaire enquêteur

Monsieur le Maire rappelle que le 29 octobre 2013, le Conseil Municipal a décidé de soumettre à enquête publique le projet de déclassement partiel de la voie communale n°4 en vue de son aliénation. L'échange des parcelles concerne une partie de la voie communale n°4 pour 1023 m2 contre une partie de la parcelle cadastrée ZK n°12.

En effet, la voie communale n°4 est dans le domaine public communal.

Cette enquête, organisée à la diligence du Maire et non plus du Préfet, s'est déroulée du 10 février au 24 février 2014 et n'a donné lieu à aucune remarque.

Monsieur Michel MARSEILLE, Commissaire-Enquêteur, a donc rendu avis favorable sur le projet de déclassement partiel de la voie communale n°4 en vue de son aliénation à l'euro symbolique. L'avis du Commissaire enquêteur est le suivant : « émet un avis favorable au déclassement de la section de la VC n°4, tel que soumis à enquête publique, devenu sans usage après la réalisation du giratoire RD105/VC4, située sur le territoire de la commune de BORNEL. Le commissaire enquêteur préconise la démolition de la section de voie communale désaffectée et sa remise en état de culture ou de boisement ».

Il est proposé au Conseil Municipal :

- > **De déclasser la section de la VC n° 4**, tel que soumis à enquête publique et la démolition de la section de voie communale désaffectée et sa remise en état de culture ou de boisement,
- > **D'autoriser** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toute pièce nécessaire à l'échange d'une parcelle de 1 023 m2 de voie communale et une partie de la parcelle ZK n°12 (2 985 m2),
- > **charger** le Département de l'Oise de l'établissement de l'acte administratif et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le rapport ci-dessus.

LOTISSEMENT LE BRIQUET

Rétrocession V.R.D., résultat d'enquête publique & avis du commissaire enquêteur

Monsieur le Maire rappelle que le 29 octobre 2013, le Conseil Municipal a décidé de soumettre à enquête publique le projet de transfert d'office des V.R.D du lotissement Le Briquet dans le domaine public communal conformément à l'article L 318 du Code de l'Urbanisme.

En effet, l'ensemble de ces parcelles restait appartenir à l'Association Syndicale libre du lotissement du Briquet.

Cette enquête, organisée à la diligence du Maire et non plus du Préfet, s'est déroulée du 10 au 24 février 2014 et n'a donné lieu à aucune remarque.

Monsieur Michel MARSEILLE, Commissaire-Enquêteur, a donc rendu avis favorable sur le projet de rétrocession qui concerne les voies de lotissement du Briquet cadastrées section AL n°13, 21, 28 et 84 « lieudit Courcelles Hameau » et n°61 « Lieudit les Avernois ». Cet avis favorable est assorti de la recommandation suivante : « Compte tenu du caractère naturel de la parcelle cadastrée AL n°61, classée en zone agricole au Plan d'Occupation des Solis approuvé et au projet de Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, le commissaire enquêteur préconise l'incorporation de la dite parcelle non nécessaire à l'écoulement des eaux pluviales dans le domaine privé communal ».

Il est proposé au Conseil Municipal :

- > **D'acter le transfert d'office** dans le domaine public communal des parcelles cadastrées section AL n°13, 21, 28 et 84 « lieudit Courcelles Hameau » et dans le domaine privé communal la parcelle cadastrée AL n°61 « Lieudit les Avernois » (il est rappelé que la décision portant le transfert vaut classement dans le domaine public et éteint par elle-même et à sa date tous droits réels et personnels existant sur les biens transférés),

- > **D'autoriser** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toute pièce nécessaire à la poursuite de cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le rapport ci-dessus.

CONVENTION POUR VERIFICATION ET ENTRETIEN DES HYDRANTS
Société VEOLIA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Accepte la proposition de convention pour la vérification et l'entretien des hydrants situés sur le domaine public de la collectivité pour un montant 165 € HT par poteau d'incendie soit une dépense totale de 7 425,00 € HT comprenant la prestation annuelle (contrôle, prise de pression et entretien des abords sur 45 hydrants par an, peinture et remise en état pour le gros entretien pour 9 hydrants par an et le renouvellement pour un hydrant par an).

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la vérification et l'entretien des appareils publics de lutte contre l'incendie avec la Société VEOLIA.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS
Rapport d'activités - Année 2012

Le Conseil Municipal prend acte des rapports annuels 2012 sur les activités de la Communauté des Communes des Sablons. Ces rapports sont tenus à la disposition des délégués et tout requérant.

Séance du mardi 27 Février 2014

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du compte rendu de la séance du 17 décembre 2013

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 décembre 2013.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal entérine les décisions N°2013-68 à N°2014-11 ci-dessous prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation autorisée par la délibération du 14 mars 2008.

- **Décision n°2013-68 est annulée et remplacée par la décision n°2014-05** : L'avenant n°1 présenté par la SA LA NORMANDE est acceptée. La durée est prolongée jusqu'au 28 février 2014.
- **Décision n°2014-01** : La moitié des frais engagés par Julien NEDELEC est remboursée pour le téléphone cassé une 2^{ème} fois soit 72,94 €.
- **Décision n°2014-02** : La convention de mise à disposition occasionnelle de la salle des Roses de la Maison de Vie Olivier Métra est signée à titre gracieux avec l'IEFS pour les collectes de sang prévues les jeudis 27 mars et 25 septembre 2014.
- **Décision n°2014-03** : L'avenant n°1 au contrat de délégation de service public pour l'organisation, la gestion et l'animation, de l'accueil post et périscolaire, de la restauration scolaire et du centre de loisirs sans hébergement est signé avec l'ILEP en vue de pérenniser un emploi aidé en contrat à durée indéterminée.
- **Décision n°2014-04** : Le montant de 1550 € (locations des salles Métra et Marguerites) sera remboursé à Mme CHARLES HELENE.

- Décision n°2014-06: Il est décidé d'effectuer le remboursement des frais engagés (Autoroute et carburant) par Monsieur Anthony SIMONET d'un montant de 268,24 €.
- Décision n°2014-07: Le montant de 250 € (location de la salle Jean Cresseveur du 04/10/2014) sera remboursé à Mme Lydie HONORE.
- Décision n°2014-08: Il est décidé le chèque de 3217,84 € de la SMACL pour le remboursement du candélabre de la zone d'activités d'outreville le 04/12/2011.
- Décision n°2014-09: Le marché présenté par la SA NORMANDE est accepté pur un montant annuel HT de 90 903,16€ HT soit 95 902,83 € TTC. La durée est fixée du 01/03/2014 au 31/12/2014 renouvelable une année.
- Décision n°2014-10: L'avenant n°C 140085 de mise à jour du contrat présenté par la Société MANULAV est accepté pour un montant mensuel de 1 209,97 € HT soit 1 451,96 € TTC.
- Décision n°2014-11: Le contrat de ronde présenté par la Société Bruno Perrin Sécurité pour un forfait moyen mensuel de 780,00 €, la taxe de CNAPS de 3,90 € soit 783,90 € HT - 940,68 € TTC est signé pour la surveillance du Gymnase Mauresmo.

PROGRAMMATION 2013 - REFLECTION DES VOIRIES RUE LAMARTINE

Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Oise

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que certaines voies (cité Languedoc, rues Jeanne d'Arc, Lamartine et du Pont Saint Jacques) dans le centre-ville sont dégradées et dont la réfection est nécessaire.

Le Conseil Municipal

Décide de représenter le dossier de subvention pour la réalisation des travaux de réfection de voirie de la Rue Lamartine d'un montant de 463 190,25 € HT soit 553 975,54 € TTC.

Sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Général de l'Oise.

PROGRAMMATION 2013 - REFLECTION DES VOIRIES CITE LANGUEDOC .

Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Oise

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que certaines voies (cité Languedoc, rues Jeanne d'Arc, Lamartine et du Pont Saint Jacques) dans le centre-ville sont dégradées et dont la réfection est nécessaire.

Le Conseil Municipal

Décide de représenter le dossier de subvention pour la réalisation des travaux de réfection de voirie de la cité Languedoc d'un montant de 114 573,28 € HT soit 137 029,64 € TTC.

Sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Général de l'Oise.

PROGRAMMATION 2013 - REFLECTION DES VOIRIES RUE JEANNE D'ARC

Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Oise

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que certaines voies (cité Languedoc, rues Jeanne d'Arc, Lamartine et du Pont Saint Jacques) dans le centre-ville sont dégradées et dont la réfection est nécessaire.

Le Conseil Municipal

Décide de représenter le dossier de subvention pour la réalisation des travaux de réfection de voirie de la rue Jeanne d'Arc d'un montant de 515 040,00 € HT soit 615 987,84 € TTC.

Sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Général de l'Oise.

PROGRAMMATION 2013 - REFLECTION DES VOIRIES RUE DU PONT SAINT JACQUES

Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Oise

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que certaines voies (cité Languedoc, rues Jeanne d'Arc, Lamartine et du Pont Saint Jacques) dans le centre-ville sont dégradées et dont la réfection est nécessaire.

Le Conseil Municipal

Décide de représenter le dossier de subvention pour la réalisation des travaux de rénovation de voirie de la Rue du Pont Saint Jacques d'un montant de 479 889,18 € HT soit 573 947,45 €.

Sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Général de l'Oise.

TARIFS CANTINE

Année 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché de fourniture de repas et de produits laitiers a été reconduit avec la Société LA NORMANDE et propose de maintenir les tarifs de la cantine applicable à compter du 1^{er} mars 2014.

Après délibération, le Conseil Municipal fixe les tarifs pour les repas de la cantine ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} Mars 2014 :

RESSOURCES MENSUELLES	PRIX
Plancher 513 €	2,13 €
Entre 513 € et 3 000 €	3,32 €
Plafond 3000 €	4,26 €

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDITION D'EAU POTABLE DE BORNEL, BELLE-EGLISE, ESCHES & FOSSEUSE

Dissolution – répartition du patrimoine

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2013 portant dissolution du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Bornel, Belle-Eglise, Esches, Fosseuse

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2013 portant création du Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons,

Vu le compte administratif 2013 et le compte de gestion de l'exercice 2013 du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Bornel, Belle-Eglise, Esches, Fosseuse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1321-1 à 8, L5211-25-1, L 5711-1 et L 5721-6-1 qui fixent comme principe la continuité des contrats et des conventions ainsi que la mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers pour l'exécution du service transféré. A l'exception de l'aliénation des biens, le SMEPS est substitué dans tous les droits et obligations de l'ensemble des communes qui composaient le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Bornel, Belle-Eglise, Esches, Fosseuse,

L'actif et le passif du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Bornel, Belle-Eglise, Esches, Fosseuse doit donc être réparti entre toutes ses communes membres avant d'être ensuite transféré au Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons.

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Bornel, Belle-Eglise, Esches, Fosseuse approuvant le principe d'une répartition de l'actif et du passif de ce syndicat en fonction la population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2014 (source INSEE),

Cette répartition serait donc la suivante :

	population municipale	pourcentage
Belle-Eglise	604	9,80%
Bornel	3568	57,88%
Esches	1253	20,33%
Fosseuse	739	11,99%
TOTAL	6164	100,00%

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal

Approuve le choix de retenir comme clé de répartition de l'intégralité du patrimoine du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Bornel, Belle-Eglise, Esches, Fosseuse la population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Approuve le principe du transfert intégral du patrimoine du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Bornel, Belle-Eglise, Esches, Fosseuse reçu dans le cadre de sa dissolution au Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons.

SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'OISE
MODIFICATIONS STATUTAIRES/Adhésion Bouillancy et périmètre Secteurs Locaux d'Energie

Monsieur le Maire rappelle que le SE60 a modifié ses statuts lors du comité syndical du 4 juillet 2013. A l'issue de la procédure réglementaire de consultation, l'arrêté préfectoral est paru en date du 29 novembre dernier.

Cet arrêté acte notamment de la dissolution des 12 syndicats d'électrification et de la mise en place des Secteurs Locaux d'Energie pour éviter un comité syndical pléthorique.

Toutes les communes sont désormais rattachées à un Secteur Local d'Energie qui servira de collège électoral et de relais de proximité.

Il a été prévu la possibilité pour les anciens SIER d'élargir leur périmètre aux communes avoisinantes pour faciliter les contacts et l'organisation de réunions.

C'est l'objet de la modification statutaire proposée avec les renforcements des SLE de Marseille-Songons, Breteuil, St Rémy en l'Eau, Beauvais Nord, Noyon et Pierrefonds.

Par ailleurs, Monsieur le Maire soumet la demande d'adhésion de la commune de Bouillancy. Cette commune située dans l'Oise est adhérente d'un syndicat d'électrification de Seine et Marne qui va être absorbé par le Syndicat Mixte de Energies de ce département.

De fait, Bouillancy souhaite désormais se rapprocher du Syndicat de l'Oise et a demandé son rattachement au SE60.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts adoptés par arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

Article 1 : approuve les modifications du périmètre des Secteurs Locaux d'Energie suivants

SLE de MARSEILLE /SONGEONS	Ancien SIER Marseille/Songons + 5 communes	de	Hercy, Pierrefitte Beauvais, Fouquieries Milly sur Thérain et Saint Omer en Chaussée
SLE de BRETEUIL	Ancien SIER de Breteuil + 1 commune		Breteuil
SLE de ST JUST-Vallée de l'Arré	Ancien SIER de SAINT REMY EN L'EAU +4 communes		Essuiles Saint Rimault, Mesnil sur Bulles, Fournival et Saint Just en Chaussée.
SLE de BEAUVAIS NORD	Ancien SIER de Beauvais-Nord +3 Communes		Froissy, Noyers Saint Martin, Montreuil sur Brèche
SLE de NOYON	Ancien SIER de l'Est de Noyon + 9 Communes		Pont l'Evêque, Sempigny, Cuts, Brétigny, Appilly, Baboeuf, Mondescourt, Grandru et Morlincourt

Article 2 : approuve l'adhésion de Bouillancy au SE60 et son intégration au Secteur Local d'Énergie de Betz.

SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ DE L'OISE

Transfert de compétence

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat d'Électricité de l'Oise a modifié ses statuts notamment pour élargir ses compétences aux investissements sur les installations d'éclairage public. La commune peut désormais confier au SE60 les travaux d'extensions, renforcements, enfouissements, renouvellements, réparations et améliorations diverses et de façon générale toutes les études générales ou spécifiques corrélatives à ces travaux et à leur réalisation, et notamment les actions de diagnostics de performance énergétique, la collecte liée de certificats d'économie d'énergie.

Il indique que la commune reste propriétaire des ouvrages qui sont mis à la disposition du SE60.

La commune continue d'assumer la maintenance préventive et curative du parc, sa gestion administrative (réponses aux DT/DICT...), l'assurance et le paiement de la consommation électrique des installations.

24

Le Maire propose de confier au Syndicat départemental qui dispose de techniciens, de marchés et de compétences spécialisées la compétence relative aux investissements sur les installations d'éclairage public (hors maintenance).

Vu les statuts adoptés par arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2013
Vu l'article 6 de ces statuts sur le transfert de compétences

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

Article unique : transfère au SE60 la maîtrise d'ouvrage des travaux suivants :

Investissements sur les installations d'éclairage public (hors maintenance) notamment les extensions, renforcements, enfouissements, renouvellements, réparations et améliorations diverses et de façon générale toutes les études générales ou spécifiques corrélatives à ces travaux et à leur réalisation, et notamment les actions de diagnostics de performance énergétique, la collecte liée de certificats d'économie d'énergie.

Communiqué

**Pour l'envoi de tous vos courriers...
Utilisez l'adresse postale unique !**

Quel que soit votre lieu de résidence dans l'Oise, tous vos courriers (feuille de soins, arrêt de travail, renseignement...) destinés à la CPAM de l'Oise sont à envoyer à l'adresse postale unique :

CPAM de l'Oise
1 rue de Savoie
BP 30326 – 60013 Beauvais cedex

Bien adressés, les courriers sont ainsi plus rapidement traités !

L'Assurance Maladie dans l'Oise + simple

www.ameli.fr

Pour suivre vos remboursements, effectuer vos démarches, nous contacter, connaître vos droits...

Nous écrire : Une seule adresse postale dans l'Oise

Caisse d'Assurance Maladie de l'Oise
1 rue de Savoie – BP 30326
60013 Beauvais cedex

Nous téléphoner : un seul numéro de téléphone, le **3646** du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Vous accueillir :

Choisissez votre accueil Assurance Maladie quelle que soit votre commune de résidence dans l'Oise

Beauvais – 1 rue de Savoie

Creil – rue Ribot

Clermont – rue de la Croix Picard

Compiègne – rue du Mal Koenig

Grandvilliers – Mairie de Grandvilliers place Barbier

Méru – rue des Martyrs de la Résistance

Noyon – rue des Boucheries

Saint-Just-en-Chaussée – Parc de l'Abbaye

25

Chères Bornelloises,
Chers Bornellois,

Avec 766 voix pour notre liste « Bornel, tous ensemble pour demain » contre 802 voix pour la liste de l'équipe sortante, nous avons obtenu 48,85 % des suffrages exprimés. Ce résultat nous permet d'obtenir six élu(e)s sur vingt-sept au conseil municipal. Nous souhaitons remercier chaleureusement les personnes qui nous ont accordé leur confiance.

Durant les six prochaines années nous serons une opposition constructive (en votant en faveur des décisions qui améliorent notre commune) et vigilante (en votant contre les décisions qui sont contraires à l'intérêt général). C'est pourquoi, au conseil municipal du 25 avril, nous avons voté contre le budget primitif 2014 qui prévoit notamment d'augmenter les indemnités des élus de 28.238 € par rapport à 2013 (soit plus de 34% d'augmentation) au détriment d'investissements au service de tous.



RECONTRONS-NOUS...

*Vous souhaitez nous rencontrer,
nous poser des questions...*

...CONTACTEZ-NOUS

Tél. : 06 63 83 66 52 (Hugo Nauche) Mail : hugo.nauche@gmail.com

AUTO-ÉCOLE

ALEX FORMATIONS ROUTIÈRES

FORMATION PERMIS B

Frais de dossier	40€
Pochette pédagogique	40€
(livre de code, de vérification, fiche se suivi, livret pédagogique)	
Code illimité (12 mois)	260€
Inscription examen théorique	90€
Inscription examen pratique	90€
Heure d'évaluation	40€
Total	220€

+ **Heure de conduite 43€ l'unité / 20h obligatoires 1080€**

Conduite accompagnée

+ 3 rendez-vous pédagogique à 86€

PIÈCES À FOURNIR

- 4 photos d'identité
- 3 Photocopies de la pièce d'identité recto verso
- 2 Attestations d'hébergement
- 2 Photocopies de la pièce d'identité recto verso des parents
- 1 enveloppe timbrée à 3,46€
- 1 enveloppe A5 timbrée à 3€
- 1 enveloppe A4 timbrée à 1,05€
- ASSR2
- Attestation de recensement

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 15h à 19h

Mercredi 14h à 19h

Samedi 10h à 15h

« Le Bouquin' âge »

Ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans de Bornel et des communes environnantes

Les **mardis et jeudis matin de 8 h 45 à 11 h 15**

Salle O. Métra au dessus de la salle des anciens

Bouquin'Age offre aux petits enfants la possibilité de rencontrer d'autres enfants, de participer à des jeux, d'avoir des activités au dehors. Ceci favorise leur socialisation. Cela les prépare et facilite l'entrée à l'école.

Nous recevons chaque mardi entre 25 et 30 enfants qui participent joyeusement à toutes les activités.



Nous proposons divers ateliers

Les enfants peuvent lire seuls, soit manipuler les livres et les feuilleter selon leur désir. Ils ont à leur disposition une quantité de livres divers, adaptés à tous les âges, mais aussi écouter une lecture.



Les enfants ont la possibilité d'écouter des histoires sur un lecteur CD, avec à leur disposition, un nombre conséquent de CD d'histoires adaptés à tous les âges.

Les enfants ont aussi à leur disposition des jeux calmes sous



forme de puzzles, de dominos, de poupées, de legos, et de jeux divers, afin qu'ils puissent jouer autant qu'ils le désirent.

Un atelier « dessin » où les enfants auront à leur disposition des crayons de couleurs, des feuilles de coloriages, mais aussi de la pâte à modeler pour exercer leur création.

Nous proposons des activités d'éveil, l'élaboration d'objets pour : Noël, fêtes des mères et des pères, Pâques, mardi gras, etc.....

Venez nous rejoindre pour le plaisir de vos enfants...



Et si on jouait...

Découverte et prêts de jouets

Bornel

Salle Olivier Métra, place de l'Église

Le Mardi, de 10 heures 00 à 11 heures 30

01/04/14 – 06/05/14 – 03/06/14

Contact :

Ludothèque du Conseil
général de l'Oise

Tél. : 06 07 14 18 63

ou 06 70 11 40 40

lamalleauxtresors@cg60.fr



oise.fr

GO WEST DANCERS

Cours de danse country et de line dance

Animés par **PATRICK**

Salle Olivier Métra à Bornel



TOUS LES MERCREDIS

De 19h00 à 20h00 : Débutants

De 20h00 à 21h00 : Novices

De 21h00 à 22h00 : Intermédiaires

Inscriptions toute l'année

RENSEIGNEMENTS

Tel : 06.61.90.42.26 (Christine) - Tél : 06.11.77.54.57 (Valérie)

Email : info@go-west-dancers.com

Site : www.go-west-dancers.com



Association
Généalogique de l'Oise

Antenne de Bornel



Si vous souhaitez vous renseigner et venir partager notre passion, n'hésitez pas à venir nous rencontrer salle des Anciens de la salle Olivier Métra de Bornel, dans le centre ville, de 14 h à 18 h aux dates suivantes :

Samedi 12 avril 2014

Mercredi 7 mai 2014

Samedi 14 juin 2014

Notre Association prépare une exposition pour la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale. Elle se tiendra en novembre 2014, à Bornel, salle Olivier Métra.

Nous recherchons des objets de cette période : casques, vestes, objets d'art de tranchée, sabres, ... tout objet en relation avec cette période... que vous pourriez détenir comme un trésor chez vous,

Merci de prendre contact avec nous si vous possédez de tels objets...

Si l'un de vos aïeux habitait Bornel à cette époque et que vous souhaitez exposer un ou des témoignages sur sa Guerre, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir au sein de cette exposition.



Vous pouvez aussi vous renseigner par téléphone au 03 44 86 14 30 ou par mail à l'adresse suivante : tabledecennalesoise@live.fr ou sur notre site internet : <http://agoise.free.fr>

A bientôt ...

LES COMMERÇANTS à votre service

Ces professionnels de proximité, vous proposent un excellent accueil, de nombreux services de qualité et des prix plus que corrects.

N'hésitez pas à leur rendre visite, ils sont là pour vous



Magasin d'Alimentation SITIS
55 rue Dénoual
03.44.08.52.52



Boulangerie LAVIGNE
Rue Carnot
03.44.08.50.31



CARREFOUR Contact
10 Rue Dénoual
03.44.45.71.07



Boucherie Charcuterie JP
6 rue Carnot
03.44.07.55.89